



Adapter son règlement pour en faire un outil d'accompagnement

Parfois vu comme une simple obligation réglementaire, le règlement de fonctionnement, s'il est rendu accessible, peut se transformer en levier dans l'accompagnement en ESAT.

OBJECTIFS

- Comprendre les exigences réglementaires associées au règlement de fonctionnement,
- Revoir son règlement « en FACile à Lire »,
- Permettre aux travailleurs d'ESAT de s'approprier leurs droits et leurs devoirs.

POUR QUI ?

Professionnels d'ESAT.
Une adaptation de la formation est possible pour permettre la participation des travailleurs handicapés.

PRÉ REQUIS

Aucun.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours, 14 heures.

COÛT

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuners à la charge de l'établissement d'accueil

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et de cas concrets,
- Animation interactive entre stagiaires et formateurs (questions/réponses, partage d'expériences),
- Selon les formations : quiz, questionnaire, mises en situation, études de cas, démarche réflexive, jeux de rôles, travail en sous-groupe, etc.,
- Projection de supports lors de la formation (diaporama, vidéos, documents techniques, etc.),
- Mise à disposition de supports pendant et à l'issue de la formation,
- Création de supports et infographies en FACile à Lire et à Comprendre (FALC),
- Utilisation de vidéoprojecteur, tableau blanc, paperboard.

MOYENS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Feuille de présence,
- Évaluation de l'acquisition des objectifs par le formateur selon les moyens, pédagogiques utilisés lors de la formation
- Évaluation de la formation par les stagiaires,
- Certificat de réalisation et attestation de compétences.

NOUVEAU



PROGRAMME ET DÉROULÉ

Le programme tient compte des réformes (plan de transformation des ESAT, Loi pour le plein emploi et ses décrets, rapports IGAS, ...).

Chaque demi-journée commencera par un tour de table : le premier pour présenter et recueillir les attentes des participants, les suivants pour valider les acquis.

JOUR 1

de 9h00 à 12h30

Contexte réglementaire

- Le règlement de fonctionnement et les obligations associées ;
- Les fondamentaux pour une évaluation réussie.

de 13h30 à 17h00

Entre obligation et responsabilisation des personnes accompagnées et des salariés

- Enjeux liés par l'appropriation des travailleurs du règlement ;
- Un outil pour tous ?
- Définition des droits et des devoirs dans l'établissement.

JOUR 2

de 9h00 à 12h30

Transposition du règlement en facile à lire

- Mise en conformité réglementaire et révision suite au plan de transformation (nouveaux droits) ;
- Écriture des fondamentaux et définition des évolutions attendues.

de 13h30 à 17h00

Développer son usage au quotidien

- Présentation de bonnes pratiques ;
- Réflexion sur les modes de communication et pour faciliter son usage au quotidien ;
- Évaluation de la formation, échanges et conclusion.



Intra

INTERVENANT

Patrice WAREMBOURG